

**COMMUNIQUÉ
POUR DIFFUSION IMMÉDIATE**

**En signant récemment la
convention d'aide financière avec le MEI**

**La MRC confirme l'intégration du CLD au réseau
« Accès Entreprise Québec »**

(Salaberry-de-Valleyfield - Le 25 février 2021) À la suite d'une résolution adoptée au Conseil des maires du 17 février dernier et dans la foulée de la récente signature par la Préfète de la MRC de Beauharnois-Salaberry, madame Maude Laberge, de la « *Convention d'aide financière* » avec le ministère de l'Économie et de l'Innovation (MEI) et la ministre déléguée au développement économique régional, le CLD de la MRC est officiellement intégré au réseau « *Accès Entreprise Québec* ».

- Nouvelle porte d'entrée et guichet unique pour le service aux entreprises –

En instaurant ce nouveau réseau d'affiliation pour les MRC et les CLD, Québec a ainsi voulu créer une nouvelle porte d'entrée et un guichet unique, afin que les entreprises aient accès à des services d'accompagnement et d'investissement de haute qualité, comparables d'une région à l'autre, mais dans le respect des spécificités régionales.

Afin de bien asseoir cette nouvelle identité à l'échelle du Québec et de permettre aux MRC et aux CLD de livrer sur le terrain des services de qualité aux entrepreneurs, Québec a alloué aux MRC 90 millions \$ afin qu'elles puissent recourir à des ressources professionnelles additionnelles.

« Cette nouvelle entente permettra au CLD de la MRC de Beauharnois-Salaberry de recevoir une enveloppe budgétaire de 900 000 \$ pour les exercices financiers couvrant la période de 2021 à 2025. À la suite de la signature de cette entente, le CLD pourra embaucher 2 conseillers(ères) aux entreprises. Ces ressources contribueront à renforcer les services d'accompagnement et d'investissement destinés aux entreprises, ainsi qu'à développer de meilleurs outils d'intervention tout

en canalisant les entreprises vers une seule destination de service », d'affirmer M. Bruno Tremblay, président du conseil d'administration du CLD et Maire de Beauharnois.

« Il importe plus que jamais, en cette période de turbulences économiques que nous traversons présentement, de soutenir efficacement nos entreprises. L'arrivée de ce guichet unique avec la dotation de ressources professionnelles additionnelles se révèle assurément l'une des meilleures façons de relever efficacement les défis auxquels nous sommes confrontés. De meilleurs jours sont à nos portes » de conclure madame Maude Laberge, Préfète de la MRC.

Pour en savoir davantage sur les services offerts par le CLD, on peut accéder au site Internet à l'adresse www.cld-beauharnois-salaberry.org, écrire à info@mrc-beauharnois-salaberry.com ou composer le 450-373-2214.

MRC et CLD de Beauharnois-Salaberry

- 30 -

Source: Guy Longtin
Coordonnateur aux communications
MRC de Beauharnois-Salaberry
Téléphone : 450 225-0870, poste 226
Courriel : g.longtin@mrc-beauharnois-salaberry.com

Source : M. Daniel de Brouwer
Directeur du Développement économique régional
Tél : 45-373-2214, poste 128
Courriel : d.debrouwer@cldbhs.ca